

Votre retraite en ligne tout ce qu'il faut savoir

Et vous, votre retraite, c'est pour quand ?

Vous ne savez pas : vous avez été salarié, puis artisan. Vous avez été sans activité quelque temps, sans droits au chômage ? Vous envisagez de racheter des points, vous craignez de n'avoir qu'une peau de chagrin à 60 ans ? Et vos questions restent sans réponses.

À partir du 1^{er} juillet, sur le nouveau site Internet www.premalliance.com à la rubrique Retraite, un nouveau lien vous prend par la main pour vous emmener sur le site www.marel.fr et vous guider. En quelques clics, « M@rel » simule le portrait robot de votre retraite idéale et répond à toutes les questions que vous vous posez, quels que soient votre âge, votre régime de retraite, votre profession*.

* Exceptés, à ce jour, les salariés du régime spécial SNCF ou RATP, les militaires de carrière, les professions libérales et les invalides au jour de la simulation.

1/ Comment ça fonctionne ? Est-ce gratuit, sans engagement ?

Ce simulateur est totalement gratuit et confidentiel. Vous lui indiquez les informations que vous souhaitez sans préciser votre nom. Libre à vous de simuler votre profil personnel ou d'autres hypothèses en entrant des données variables : âge, régime, nombre de trimestres d'activités, etc. Ce service est purement informatif et sans lien avec les données informatiques des caisses.

2/ J'ai 30 ans et je suis artisan : puis-je utiliser ce simulateur retraite ?

Oui. Il suffit que vous ayez entre 16 et 65 ans, que vous soyez (ou ayez été) travailleur indépendant, salarié ou fonctionnaire* même si vous avez exercé plusieurs activités ou si vous êtes actuellement sans activité.

3/ Quelle est pour moi la date idéale pour prendre ma retraite ? Quelle sera ma pension ?

C'est très simple : saisissez les différentes données, à vous de comparer les incidences et variations de votre pension en fonction des années de cotisation envisagées. Vous pouvez imaginer tous les cas de figures et comparer leurs résultats ! Aucune donnée n'est conservée à l'issue de la consultation.

Pour en savoir plus

www.premalliance.com

Rubrique Retraite

www.marel.fr



4/ Mes divers régimes sont-ils pris en compte par le simulateur ?

Le simulateur permet de naviguer d'un régime à l'autre à partir de 4 modules métier :

- Le module « Orgava » concernant les commerçants (Organic) et les artisans (Ava),
- Le module « NSA » concernant les non salariés agricoles,
- Le module « Fonction publique » regroupant fonction publique d'État et fonction publique territoriale et hospitalière,
- Le module « salariés » concernant les salariés du secteur privé (y compris agricole) et les non titulaires de la fonction publique. Il regroupe la Cnav et la MSA pour les régimes de base, l'Agirc-Arrco et l'Ircantec pour les régimes complémentaires.

5/ Comment ça se passe ?

La simulation se déroule en 5 étapes : vous, votre carrière passée, vos revenus, votre future carrière et votre retraite.

VOS REVENUS

Pour estimer vos salaires annuels au cours de la période :

- saisissez vos salaires annuels de début et de fin de cette période (y compris primes et bonus, mais hors participation et intéressement) ;
- afin d'affiner l'estimation de vos salaires annuels si cette période est supérieure à 10 ans, vous choisissez ensuite la courbe qui vous semble le mieux résumer votre parcours salarial au cours de celle-ci.

Votre premier et dernier salaires

Si vous n'avez pas commencé le 1^{er} janvier ou terminé le 31 décembre, vous devez saisir votre salaire comme si vous aviez travaillé toute l'année. Par exemple, vous avez commencé le 1^{er} juillet avec un salaire de 1 000 euros bruts mensuels payés sur 13 mois, saisissez 13 000 euros bruts annuels.

Saisissez le montant de votre salaire annuel en 1984

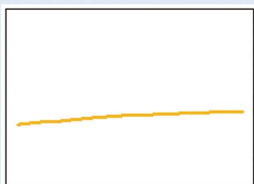
Francs Euros
 Brut Net

Les montants doivent être saisis sans virgule, ni espace, ni point.

VOTRE FUTURE CARRIÈRE

Compte tenu de votre âge, de votre sexe et de votre statut, votre salaire annuel brut de fin de carrière pourrait se situer entre 65 600 et 100 300 euros actuels. Choisissez son niveau en faisant varier la forme de la courbe à l'aide des flèches ci-dessous :

Votre salaire actuel est de 60 570 euros annuels bruts.



77 200
euros annuels bruts

Vous allez maintenant simuler votre carrière future en supposant que vous poursuivrez votre activité salariée.

Vous serez affilié(e) aux régimes de retraites suivants :

Compte tenu de votre âge, de votre sexe et de votre statut, votre salaire annuel brut de fin de carrière pourrait se situer entre 65 600 et 100 300 euros actuels.

Choisissez son niveau en faisant varier la forme de la courbe à l'aide des flèches ci-dessous :

Votre salaire actuel est de 60 570 euros annuels bruts

77 200
euros annuels bruts

Brut Net

77 200
euros annuels bruts

77 200
euros annuels bruts

77 200
euros annuels bruts

77 200
euros annuels bruts

77 200
euros annuels bruts

SIMULATION DE VOTRE RETRAITE

Résultat de votre simulation

Compte-tenu des éléments que vous avez déclarés, voici ce que serait le montant de votre retraite en fonction de votre année de départ :

- en 2020 (année de vos 60 ans) : 2 050 € par mois
- en 2021 (année de vos 61 ans) : 2 270 € par mois
- en 2022 (année de vos 62 ans) : 2 470 € par mois
- en 2023 (année de vos 63 ans) : 2 690 € par mois
- en 2024 (année de vos 64 ans) : 2 910 € par mois
- en 2025 (année de vos 65 ans) : 3 130 € par mois

Montant(s) net(s) mensuel(s), déduction faite des prélèvements sociaux.

Détail de votre retraite

- Le simulateur détecte les « trous » de carrière, vous signale les erreurs apparentes.
- Vous pouvez modifier ou supprimer.
- Les salaires de fin de carrière sont précalculés en fonction d'un profil de carrière que vous aurez choisi.
- Vos mensualités de retraite sont estimées année par année : à 60, 61, 62 ans, etc.
- La date de votre retraite à taux plein apparaît clairement.



Complémentaire
par excellence

www.premalliance.com

